

MICHEL DE MONTAIGNE
ESSAYS

Book 2 · Chapter 24



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on August 4, 2021

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web. More information at www.hyperessays.net

BORDEAUX-2-24-20210804-170055

De la grandeur romaine

A JE NE VEUX DIRE qu'un mot de cet argument infiny, pour montrer la simplesse de ceux, qui appartient à celle la, les chetives grandeurs de ce temps. Au septiesme livre des *Epistres familiares* de Cicero (et que les grammairiens en ostent ce surnom, de familiares, s'ils veulent, car à la verité il n'y est pas fort à propos : et ceux qui au lieu de familiares y ont substitué *ad familiares*, peuvent tirer quelque argument pour eux, de ce que dit Suetone en la *Vie de Cæsar*, qu'il y avoit un volume de lettres de luy *ad familiares*) il y en a une, qui s'adresse à Cæsar estant lors en la Gaule, en laquelle Cicero reedit ces mots, qui estoient sur la fin d'un'autre lettre, que Cæsar luy avoit escrit : Quant à Marcus Furius, que tu m'as recommandé, je le feray Roy de Gaule, et si tu veux, que j'avance quelque autre de tes amis, envoye le moy.

A Il n'estoit pas nouveau à un simple citoyen Romain, comme estoit lors Cæsar, de disposer des Royaumes, car il osta bien au Roy Dejotarus le sien, pour le donner à un gentil-homme de la ville de Pergame nommé Mithridates. Et ceux qui escrivent sa vie enregistrent plusieurs Royaumes par luy vendus : et Suetone dit qu'il tira pour un coup, du Roy Ptolomæus, trois millions six cens mill'escus, qui fut bien pres de luy vendre le sien.

▣ *Tot Galatæ, tot Pontus eat, tot Lydia nummis.*

B Marcus Antonius disoit que la grandeur du peuple Romain ne se montroit pas tant, par ce qu'il prenoit, que par ce qu'il donnoit. C Si en avoit il quelque siecle avant Antonius, esté un entre autres, d'autorité si merveilleuse, qu'en toute son histoire, je ne sçache marque, qui porte plus haut le nom de son credit. Antiochus possedoit toute l'Ægypte, et estoit apres à conquerir Cypre, et autres demeurants de cet empire. Sur le progrez de ses victoires, C. Popilius arriva à luy de la part du Senat : et d'abordée, refusa de luy toucher à la main, qu'il n'eust premierement leu les lettres qu'il luy apportoit. Le Roy les ayant leuës, et dict, qu'il en delibereroit : Popilius circonscriit la place où il estoit avec sa baguette, en luy disant : « Ren moy responce, que je puisse rapporter au Senat, avant que tu partes de ce cercle. Antiochus estonné de la rudesse d'un si pressant commandement, apres y avoir un peu songé : Je feray (dit-il) ce que le Senat me commande. » Lors le salüa Popilius, comme amy du

peuple Romain. Avoir renoncé à une si grande Monarchie, et cours d'une si fortunée prospérité, par l'impression de trois traits d'écriture ! Il eut vrayement raison, comme il fit, d'envoyer depuis dire au Senat par ses ambassadeurs, qu'il avoit receu leur ordonnance, de mesme respect, que si elle fust venuë des Dieux immortels.

¶ Tous les Royaumes qu'Auguste gaigna par droict de guerre, il les rendit à ceux qui les avoyent perdus, ou en fit present à des estrangers.

¶ Et sur ce propos Tacitus parlant du Roy d'Angleterre Cogidunus, nous fait sentir par un merveilleux traict ceste infinie puissance : « Les Romains (dit-il) avoyent accoustumé de toute ancienneté, de laisser les Roys, qu'ils avoyent surmontez, en la possession de leurs Royaumes, soubz leur autorité : à ce qu'ils eussent des Roys mesmes, utiles de la servitude » : *Ut haberent instrumenta servitutis et reges.*

¶ Il est vray-semblable, que Solyman, à qui nous avons veu faire liberalité du Royaume d'Hongrie, et autres estats, regardoit plus à ceste consideration, qu'à celle qu'il avoit accoustumé d'alleguer ; qu'il estoit saoul et chargé, de tant de Monarchies et de domination, que sa vertu, ou celle de ses ancestres, luy avoyent acquis.